



Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation
pour le CSA-SD du 18 novembre 2025

Madame la Directrice académique,
Mesdames, Messieurs,

Pour ce CSA-SD bilan de rentrée, l'UNSA Éducation souhaite d'abord à tous les membres de la communauté éducative une bonne année scolaire 2025-2026. Cependant, les débats politiques et budgétaires actuelles ne laissent pas augurer d'une amélioration de la situation de l'Éducation nationale en Vendée comme ailleurs en France. D'ailleurs la lecture des différents tableaux statistiques que vous nous avez fait parvenir dresse un tableau assez sombre de la situation.

Cette rentrée 2025 nous invite à regarder avec lucidité les évolutions profondes que connaît le premier degré public en Vendée. Les données que vous nous avez transmises révèlent une baisse démographique qui continue à être importante avec plus de mille élèves en moins, un recul nettement supérieur aux prévisions initiales.

Cette réalité, que l'on observe dans tous les territoires du département, ne doit pas être interprétée comme un signe de moindre besoin. Elle doit être l'occasion d'améliorer enfin les conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice des personnels car dans le même temps, la complexité des situations scolaires augmente. Les besoins éducatifs particuliers progressent dans toutes les circonscriptions, l'inclusion scolaire concerne un nombre toujours croissant d'élèves, et la diversité linguistique ou sociale de notre public s'accroît. Les équipes pédagogiques, de direction et d'accompagnement sont pleinement engagées, mais elles manquent de marges pour travailler avec sérénité.

Le remplacement demeure fragile dans notre département : les enseignants ont toujours la crainte de ne pas être remplacés ; malheureusement il n'est pas rare de le constater. Cette baisse démographique doit être l'occasion de renforcer l'ASH pour répondre aux besoins d'un département où les troubles du comportement et les besoins éducatifs particuliers augmentent. Cela fait des années que les RASED n'ont pas été confortés. 23 psyEn, 16 maîtres G seulement, c'est très insuffisant au regard des besoins en accompagnement comportemental qui explosent. La quasi-totalité des ULIS relève des troubles des fonctions cognitives, c'est l'occasion de créer d'autres ULIS autres que TFC dans des zones sous dotées. Les DAR, pourtant essentiels pour les élèves avec troubles du spectre autistique ayant des difficultés comportementales, ne sont qu'au nombre de deux pour tout le département. Les UEMA ne sont pas assez nombreuses pour répondre à la montée des diagnostics précoces, tandis que seules deux UPE2A existent encore en Vendée, alors que plusieurs bassins accueillent désormais un nombre significatif d'élèves allophones.

L'école publique vendéenne évolue donc dans un contexte où la baisse des effectifs ne compense en rien la hausse de la diversité, des fragilités et des attentes éducatives. C'est pourquoi l'UNSA Éducation porte avec constance plusieurs exigences. D'abord, la baisse démographique ne doit pas conduire à des suppressions de postes dans les écoles. Elle doit permettre d'améliorer l'accompagnement des élèves et de sécuriser le travail des personnels. Ensuite, la politique éducative départementale doit s'inscrire dans une vision ambitieuse et pluriannuelle de l'inclusion. Enfin, nous attendons une reconnaissance réelle et concrète des missions exercées au quotidien par les enseignants, les directeurs et directrices, les coordonnateurs ULIS, les psychologues, les conseillers pédagogiques et les AESH, dont l'engagement est indispensable pour faire vivre l'école de la République.

Le constat dans le second degré est pour cette année encourageant. Ainsi, s'il y a une baisse d'effectifs générale dans les collèges, on peut d'abord constater que celle en sixième semble être enrayée. Il faut aussi noter que les collèges publics, au contraire de ceux du privé, conserve leurs élèves d'une année sur l'autre à l'exception du passage de la 4^{ème} à la 3^{ème} où l'Éducation nationale ne sait pas assez offrir des parcours adaptés aux élèves les plus fragiles. Les lycées gardent encore une bonne stabilité mais aussi une forte évaporation de leurs effectifs d'une classe à une autre. Plus inquiétant, les effectifs de BTS repartent nettement à la baisse. Nous attendons sur ces deux thématiques une politique volontariste pour maintenir les lycéens au lycée et favoriser l'orientation vers les BTS.

Or, face à constat, quelle politique est menée ? Encore la sempiternelle politique du rabot. Ainsi, les 330 élèves de moins en collège entraîne, par effet comptable, une perte de 12 divisions correspondant au 29 heures attribuées à chacune d'entre elle. Au final, au lieu de profiter de la baisse des effectifs pour améliorer les conditions de travail des élèves et de leurs enseignants et par ricochet de toute la communauté éducative, les décisions prises maintiennent les effectifs par division à une moyenne élevée, supérieure à 25 élèves avec

des points importantes dans certains établissements. Les lycées semblent moins impactés au premier abord mais les forts effectifs en classe entière restent bien entendu la règle. Plus grave, les suppressions de poste y dépassent fortement les créations avec un volant de BMP très important. On ne supprime pas au lycée, on précarise.

Nos revendications sont donc simples. Nous attendons que la baisse prévisible des effectifs dans le Second degré ne soit pas le prétexte d'économies budgétaires mais plutôt d'une politique globale d'amélioration des conditions de travail de tous pour une plus grande réussite de nos élèves.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants de l'UNSA Éducation de Vendée